

**Procès-verbal du Conseil d'école n°1 – jeudi 15 novembre 2018 -
Ecole élémentaire 9 rue de la Plaine – 75020 Paris**

Présents :

- la directrice Mme Truchot
- Le Responsable Educatif Ville (REV) : M. Sehli
- L'équipe enseignante représentée par Mmes André, Leca-Latruffe, Guérin, Ricci, Seidita, Berko, Richet.
- Les professeurs de la ville de Paris représentés par : M. Carré (EPS).
- Les représentants des parents d'élèves : FCPE : Mmes Raugel (CE1), Turco (CE1C), Mme Casellato (CE1 A), M. Meli (CE2) et Schwob (CE1A et B) et APE Mmes Lotoré (CE1 A), Merrere (CM1), M.Cherrab (CE1A).

Absents excusés : M.L'huillier, PVP musique, Mme Lambla (PVP Arts Plastiques)

1/ Le temps scolaire :

Vie de l'école : de nouveaux enseignants sont arrivés sur l'école : Mme Richet en classe de CM2 et Mesdames Seidita et Delepière en classe de CE1. L'effectif global de l'école est de 165 élèves.

Beaucoup de stages de formation ont été demandés cette année par les enseignants. Ils relèvent du Plan académique de formation et les enseignants sont remplacés sur ces jours, un ou deux jours en moyenne. Parmi les stages suivis : Conte au Théâtre, Oral au cycle 2 et 3, recherche scientifique, Histoire et géographie, travail sur les médias, anglais. Cela donne lieu à une mise en pratique en classe.

Le règlement intérieur

Cette année, une phrase relative à l'encadrement et notamment à l'utilisation des téléphones portables est insérée dans le règlement intérieur (loi du 3 août 2018). Les téléphones devront être éteints et resteront dans les cartables. Le règlement est adopté à l'unanimité.

Numérique à l'école :

Numérique à l'école (tablettes) : Plusieurs classes utilisent des tablettes régulièrement, pour les mathématiques, pour lire des livres et répondre à des questionnaires de lecture et occasionnellement pour faire des recherches internet. Le Wifi est connecté uniquement lors des recherches internet. Cet outil permet un travail différencié, notamment sur le temps des APC.

Charte Internet : Les élèves de cycle 3, CM1 et CM2, signeront la charte internet académique avant de faire des recherches. Auparavant, les élèves de CM2 ont travaillé avec leur enseignante sur les dangers d'Internet.

Intervention de Rachid Selhi (REV) qui précise que plusieurs animateurs sont formés aux questions de sécurité notamment lorsqu'ils encadrent les enfants sur les ateliers informatiques qui ont lieu sur le temps du midi, lors des TAP et en centre de loisirs. Juliette est l'animatrice référente pour l'informatique. Qwant junior est le moteur de recherche privilégié pour le travail sur Internet. Il ne trace pas les données confidentielles et est sûr dans le traitement des réponses.

Partie pédagogique :

Evaluations nationales en CP et CE1 (3 livrets) La saisie des résultats est complexe et fastidieuse du fait de la longueur des items à entrer et de la lenteur des connexions. De plus, tous les items de tous les livrets doivent être saisis avant d'avoir accès aux résultats individualisés. Dans ce contexte, si l'objectif est de mieux prendre en compte les difficultés dès le début de l'année, il n'est pas atteint.

Projet d'école (2018-2021) : rappel des 3 axes et des fiches actions

Axe 1 : personnaliser les approches pédagogiques. Fiche action 1 : élaboration d'une programmation en littérature (travail sur le conte) : Travail autour du Petit Chaperon rouge. Fiche action 2 : développer la méthodologie pour apprendre et faire les devoirs. Axe 2 : agir sur le climat scolaire pour renforcer les communautés éducatives au service des apprentissages. Fiche action 3 : élaboration du parcours citoyen Axe 3 : exploiter pleinement l'environnement culturel. Fiche action 4 : mise en place d'un cahier d'arts plastiques dit PEAC Parcours d'Education Artistique et Culturel. Fiche action 5 : Organiser une semaine thématique annuelle.

Le Parcours citoyen va être élaboré tout au long de cette année. Des actions sont déjà en place : le Conseil des élèves. (Fiche action 3) Cela a permis dans un premier temps un aménagement de la cour de récréation avec des zones de jeux (des toupies, jeux calmes, jeux de ballons). Un planning pour les jeux de ballons a été réalisé, les règles de vie sont affichées. Elles ont été insérées dans les cahiers de correspondance et signées par les enfants et les parents.

Dans ce cadre, les jeux apportés par les élèves sont conservés dans des sacs qu'ils peuvent garder à la cantine. Concernant les passages dans l'une et l'autre cour, seuls les cp et ce2 sont autorisés sur le temps de l'interclasse. Ils

doivent s'inscrire sur un cahier. Les règles sont affichées. De plus, les enfants peuvent faire des activités ensemble sur le temps du midi (jeux de ballons, jeux de société et informatique).

Dans le cadre du parcours citoyen, une réflexion est engagée sur la prévention des situations de harcèlement. Une demande a été faite par la directrice d'une intervention ouverte aux parents avec l'association l'Ecole des Parents.

Dans le cadre du centre de loisirs, un travail a été réalisé sur le sexisme et les droits de l'enfant.

L'enseignement de l'anglais

Une demande d'une assistante en langue anglaise a été faite. Elle pourra assister les enseignants qui auraient des difficultés. Des échanges de services entre enseignants pourront aussi avoir lieu. Il s'agit surtout pour les élèves de se familiariser avec l'accent. Des comptines et autres chants sont déjà proposés aux élèves en classe.

Les projets des classes :

Des projets ont été acceptés pour des classes :

Projet de classe à Paris sur le thème de « Contes et gourmandises » en CE1A, classe de Mme Guérin (13 séances d'une heure en mai) avec un intervenant.

En CP : Projet avec Conservatoire de musique du 20^e (4 séances d'1h) sur la mise en image sonore.

En CM2 : Classe de neige à Pralognan la Vanoise du 8 au 18 janvier. Pratique du ski alpin.

En CM1 : Cinéma dans le cadre du dispositif national Ecole & cinéma. Visionnage de trois films dans l'année.

Un projet de classe à PAC (Pratique Artistique et Culturelle) a été déposé par Mmes André et Ricci. Ce projet académique serait entièrement financé par la DRAC. Il doit être validé en conseil d'école. Il s'agirait de travailler sur un album de langue anglaise, l'adapter et le mettre en scène (18 séances). Le conseil le valide. Il doit ensuite être également validé par l'académie.

M. Carré présente le projet EPS et natation :

Chaque classe bénéficie d'1h30 d'EPS par semaine. Pour les classes de CP, il y a 2 séances de 45 minutes par semaine. Les autres classes ont une séance de 1h30 par semaine. Le résultat des évaluations concernant les compétences atteintes à la fin de chaque cycle de travail, sera détaillé au fur et à mesure dans le cahier d'EPS qui suit les élèves tout au long de leur scolarité primaire et qui va à la maison à chaque vacances afin d'être signé. Les sessions de piscine ont lieu à la piscine Georges Rigal, où le travail est effectué sous forme de parcours évolutifs. L'encadrement est composé des deux PVP d'EPS des écoles 9 et 11 Plaine, de deux EAPS de la piscine et des enseignants des classes.

Chaque année les classes participent à une demi-journée (CP, CE1) ou une journée sportive (CE2, CM1, CM2) pour pratiquer une activité sportive dans des conditions optimales.

Problème soulevé : le stade Lagny, qui en raison des équipements de musculation est ouvert au grand public toute la journée, n'est pas assez sécurisé, de ce fait, pour permettre aux élèves de pratiquer l'EPS sans risques. Des courriers ont été envoyés à la Mairie et sont restés sans réponse jusqu'à ce jour.

La liaison école collège :

Depuis cette année, l'école a une classe de CM2. Il y aura encore plus de relations avec les collèges de secteurs : Lucie Faure, Maurice Ravel et Hélène Boucher. La visite du Collège M. Ravel est prévue le 9 mai pour les élèves de CM2 qui y seront affectés. Le 27 novembre, les enseignants du cycle 3 et la directrice seront présents à un Conseil au Collège Lucie Faure. La première réunion de présentation des collèges aura lieu le 22 novembre avec les parents de CM1 et CM2.

2/Le temps péri-scolaire

10 animateurs encadrent les ateliers proposés (7 animateurs référents de classes, 2 animateurs, une animatrice en BCD).

Le temps de la cantine beaucoup d'activités sont proposées aux enfants : jeux sportifs, informatique, jeux de société. Atelier Escrime au 11 (APE). La gestion du flux se passe bien sauf en BCD où certains enfants restent plus longtemps.

Le temps d'étude : le goûter se fait selon le temps soit à l'intérieur soit à l'extérieur. Des billets verts sont donnés aux enfants qui ont un comportement citoyen (ramassage des déchets dans la cour) au bout de 10 billets verts, la directrice leur remet un cadeau.

Les ateliers TAP : une variété d'activités est proposée tout au long de l'année (cirque, chorale, théâtre, danse contemporaine, poterie, photo, échecs...). Les activités sont dispensées soit par des animateurs déjà présents sur l'année à l'école soit par des intervenants extérieurs.

3/ Sécurité

PPMS (plan particulier de mise en sécurité) : deux PPMS distincts : l'un pour le risque de confinement, l'autre pour le risque d'intrusion. Tout le personnel de l'école a eu un temps d'information et de réflexion sur ces protocoles. Des exercices sont prévus au fur et à mesure de l'année scolaire. Un exercice dit « intrusion » a eu lieu le jeudi 22 novembre sur le temps de l'interclasse.

Les annexes à destination des parents seront transmises avec le règlement intérieur. A retenir : chacun est citoyen responsable et la sécurité est l'affaire de tous. En cas de danger ou de comportement étrange remarqué à l'extérieur de ou l'école, nécessité de prévenir **17 ou 112, numéros à mémoriser**.

Commission de sécurité (tous les 5 ans) : vérifient que tous les dispositifs de sécurité (alarme, extincteurs) sont bien en état de fonctionnement et aux normes. Un registre de sécurité est rempli à chaque visite et tient compte des exercices d'évacuation réalisés (3 dans l'année).

Les travaux : Les représentants de parents souhaitent qu'un point soit fait sur les bâtiments du 9 Plaine. Une date reste à définir.

4/ Vie de l'école :

Le budget participatif :

Il est à l'ordre du jour du prochain conseil des enfants le vendredi 30 nov. Le vote aura lieu la semaine suivante.

La remise des livrets du 1^{er} semestre :

Elle aura lieu du 21 au 26 janvier 2018. Cependant, les parents de tous les élèves présentant des difficultés d'apprentissage ont été reçus afin d'envisager en collaboration les aides pouvant être apportées. L'objectif étant que ces élèves retrouvent rapidement une dynamique de réussite scolaire.

La coopérative scolaire : le solde au 15/11/2018 est de 4071,78 €.

Le solde est à la rentrée 3300,10€. La participation famille est de 3518,50 €. L'argent reçu est mis en commun et chaque classe a reçu 150€

Cette année, la coopérative subventionne entièrement trois sorties scolaires : une au théâtre, une au cinéma et une au musée.

De plus, chaque classe est abonnée à un magazine et des classes (du CE1 au CM2) participent au prix littéraire organisé par la Circonscription. Achat de 4 livres par classes soit 450€.

Dépense à venir : sortie théâtre du cycle 2 fin novembre soit 875€ et sortie théâtre des CM2 en décembre.

Prochaine entrée en caisse : l'argent des photos de classe.

Demande des représentants de parents d'élèves pour qu'il y ait des photos de fratries (enfants scolarisés sur le 9, 11 et à la maternelle). Une réflexion est en cours.

La fête du livre

La FCPE organise chaque année une matinée dédiée aux livres. Comme l'an dernier, La FCPE cherche à faire participer les 3 écoles. Cette matinée aura lieu un samedi.

Fin du conseil à prochain conseil le lundi 4 février 2018

La présidente, Mme Truchot, directrice

La secrétaire, Elise LOTORE, APE